

formalités

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES

Depuis le 8 mars, entrez avec votre Pass Déchets

Vous avez commandé et reçu votre carte à puce nominative ? Désormais, chaque fois que vous irez déposer vos végétaux, encombrants ou autres déchets à la déchèterie, vous devrez présenter près de la borne pour ouvrir la barrière et entrer dans l'enceinte. Vous n'avez pas encore fait votre 1^{ère} demande ou vous venez d'arriver à Guichen ? Tout se passe auprès du Smictom ! Soit en remplissant le formulaire sur www.smictom-paysdevilaine.fr, soit en les appelant au **02 99 57 04 03**.

DOCUMENTS

Carte d'identité, passeport

Pour éviter la mauvaise surprise au moment de partir en vacances, une règle d'or : vérifiez la validité de vos papiers d'identité et anticipez si vous devez les renouveler ! Les démarches sont gratuites et se font en Mairie. Le premier pas ? Prendre rdv via le site internet de la Ville. Actuellement, il y a peu d'attente : les prochains créneaux disponibles sont le mardi 23 mars. Profitez-en !

■ www.guichenpontrean.fr
encart RDV CNI/passeports
sur la page d'accueil

LISTES ÉLECTORALES

Pour voter en juin, inscrivez-vous avant le 7 mai !



Les 13 et 20 juin 2021, vous élirez vos conseillers départementaux et régionaux. Les premiers jouent un rôle primordial dans les domaines de la solidarité, l'action sociale, la santé, l'aménagement durable du territoire, l'éducation, la culture et le sport à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine. Les seconds rayonnent sur l'ensemble de la Bretagne et interviennent sur les transports, les lycées, la formation professionnelle, l'aménagement du territoire, l'environnement, le développement économique... Des secteurs qui nous touchent tous !

Vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales à Guichen car vous venez d'emménager sur la Commune ? C'est à vous de faire la démarche. Pour cela, vous avez 2 possibilités : l'inscription en ligne via le site service-public.fr ou le dépôt de votre demande à la Mairie, muni du formulaire complété, de votre document d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Si, depuis les dernières élections, vous avez déménagé au sein même de la Commune, contactez l'accueil de la Mairie pour mettre votre adresse à jour : cela impacte peut-être votre lieu de vote !

■ Tous les liens et formulaires sur www.guichenpontrean.fr > **Actualités**

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

La rentrée 2021 se prépare maintenant !

Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'une des 3 écoles publiques de la Ville pour l'année scolaire 2021-2022 ? Vous pouvez réaliser cette démarche dès aujourd'hui de façon entièrement dématérialisée. Il vous suffit de remplir le questionnaire accessible sur www.guichenpontrean.fr > **A tous les âges > École et vie scolaire > Inscription**, en y joignant obligatoirement l'ensemble des pièces demandées. Après réception de votre formulaire, un agent reprendra contact avec vous pour valider l'inscription.

■ contacts : 02 99 05 75 79 - secretariat.scolaire@ville-guichenpontrean.fr

actus municipales

EMPLOI

La Ville et le CCAS recrutent

Chargé.e d'accueil et d'état civil, plombier/chauffagiste (H/F), chef.fe d'équipe VRD et assainissement pour la Commune, auxiliaire de vie sociale pour le Centre communal d'action sociale : ce sont les postes à pourvoir actuellement à Guichen. Pour en savoir plus sur les profils recherchés et le type de missions à accomplir, consultez les offres d'emploi sur le [site de la Commune](http://site.de.la.Commune). Et n'hésitez pas à postuler ou à transmettre l'information à vos connaissances !

CURE DE JOUVENCE...

...pour la statue !

Non, elle n'a pas été victime d'un acte malveillant ! La statue de la Vierge et l'enfant, habituellement installée au lieu-dit Le Rocher, est en cours de restauration, bien à l'abri, aux Services techniques de la Ville ! Elle retrouvera bientôt son socle, en haut de son petit promontoir !



L'aide à la réalisation des courses fait partie des missions d'accompagnement dans la vie quotidienne assurées par les auxiliaires de vie du CCAS.

ZONE BLEUE

Où, quand, comment ?

LA ZONE BLEUE
NOUS FACILITE LA VI(LL)E
RESPECTONS-LA!

1H30 MAXI
AVEC SON DISQUE!

P

DE 9H À 19H
SAUF DIMANCHES
ET JOURS FÉRIÉS

Rue du G^{al} Leclerc
Parkings 1 et 2
Rue du 11 novembre
Place St Martin
Rue Théodore Botrel

En cas de non pose du disque ou dépassement du temps vous serez exposés à une amende de 15 €

COMPTEUR GAZPAR

Installation en cours !

Vous êtes équipé d'un raccordement au gaz naturel ? GRDF installe actuellement le nouveau compteur communicant, GAZPAR, à Guichen. Cette installation est gratuite et n'a pas d'incidence sur votre contrat actuel. Le déroulement est le suivant : de 45 à 30 jours avant l'intervention, vous recevez un courrier de GRDF vous informant de l'arrivée du compteur, désignant le nom de l'entreprise qui interviendra chez vous et vous expliquant le reste de la procédure.

■ + de détails sur www.guichenpontrean.fr > **Actualités**

PRATIQUE ET RÉACTIF !

Retrouvez l'actualité de Guichen sur la newsletter bimensuelle ! Pour que les infos sur les nouveaux services et les rendez-vous à ne pas manquer arrivent directement dans votre boîte mail, abonnez-vous en cliquant sur cette icône située en bas de la page d'accueil du site internet de la Ville.



SANTÉ

Pharmacies de garde

- 21/03 : Pharmacie de l'Hôtel de ville, Laillé : 02 99 42 56 87
- 28/03 : Pharmacie des Halles, Guichen : 02 99 57 01 11
- 04/04 : Pharmacie Clech, Guichen : 02 99 57 30 36
- 05/04 : Pharmacie de l'Hôtel de ville, Laillé : 02 99 42 56 87

VIVRE ENSEMBLE

Bruit et respect de la tranquillité d'autrui

Jusqu'à quelle heure puis-je tondre ma pelouse ? Est-il possible d'utiliser ma tronçonneuse un dimanche ?... Depuis le 4 mars, le recours aux engins bruyants fait l'objet d'un nouvel arrêté. Leur utilisation est autorisée du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Le reste de la journée, ainsi que les dimanches et jours fériés, c'est interdit !

Brûlage des déchets verts

Été comme hiver, le brûlage des déchets verts est interdit dans toute l'Ille-et-Vilaine. Que faire alors de vos résidus issus de tonte de pelouses, de taille de haies, d'élagage et débroussaillage, des feuilles mortes... ? Plusieurs solutions de valorisation existent. Vous pouvez pratiquer le compostage domestique, le broyage, le paillage... ou les transporter à la déchèterie.

■ En savoir plus : guichenpontrean.fr > Au quotidien > Environnement

SANTÉ SUR L'ESPACE PUBLIC

Attention aux chenilles processionnaires du pin

En fonction des conditions météo, les descentes massives de ces chenilles urticantes peuvent durer jusqu'à fin mars. Il est impératif de ne pas les toucher et fortement conseillé d'éloigner les chiens et chats des zones à risque. Sur notre Commune, elles se situent : au niveau du parking de l'école élémentaire Jean Charcot (près du Carrefour express), rue du G^{al} Leclerc (sur la droite quand on vient de la Mairie) légèrement avant le rond-point devant l'école des Callunes, aux abords du rond-point du Presbytère et derrière l'Espace Galatée.

AIDES DANS VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'Espace France Services vous simplifie le numérique

Vous n'êtes pas à l'aise avec les démarches en ligne ? France Services vous accueille désormais à Guichen et vous permet d'effectuer les formalités administratives les plus courantes avec l'aide d'un agent formé et disponible.

■ Réso, 26 rue du Cdt Charcot - 02 99 57 00 09 - fs.guichen@vallonsdehautebretagne.fr - Horaires : lundi 8h45>12h30 / 13h30>18h, mardi 9h>12h30, mercredi 8h45>12h30 / 13h30>16h30, jeudi 8h45>12h30 et vendredi 9h>12h30

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Sacs à crottes disponibles

Garder des trottoirs propres pour l'hygiène et la sécurité de tous, c'est important. Des sacs biodégradables en amidon de maïs pour ramasser les déjections canines sont fournis gratuitement par la Ville. Vous pouvez venir chercher votre rouleau de 10 exemplaires à l'accueil de la Mairie !

SALON DES ARTS

Pas d'édition en mars

Le rendez-vous convivial et artistique rassemblant des peintres, sculpteurs, photographes, artisans d'art locaux et un large public aurait dû se tenir du 19 au 21 mars. Peut-être une bonne nouvelle en décembre...

à voir... à faire

MARCHÉ BIO AUX HALLES

Offre étoffée et horaires adaptés

Faire un tour au marché bio du jeudi, entre 15h et 18h ? Pourquoi pas ! De plus en plus de marchands y sont désormais installés ! Légumes, fromages, viandes, poissons, thé, mets orientaux, pain, galettes,... et même un affuteur et des musiciens. Belle ambiance !

RESTOS À LA MAISON

Une commande et hop !

Vos restaurateurs ne peuvent toujours pas vous accueillir... A défaut, ils concoctent des bons p'tits plats à emporter.

■ contacts sur le site de la Ville